

À qui de droit,

Bonjour,

Ceci ne constitue pas un mémoire, car je ne suis qu'un simple citoyen aux études à temps plein. Je n'ai pas le temps ni l'argent pour faire une recherche en long et en large ou me déplacer à l'Hôtel de Ville. J'agis à titre de citoyen indépendant, et personne ne me paie pour que je fasse valoir mon opinion. Néanmoins, soyez assurée que le sujet me tient à cœur, c'est pourquoi je prends tout de même une heure de mon temps à vous écrire cette opinion citoyenne.

Je vous affirme donc que je suis EN FAVEUR DE L'INTERDICTION des sacs promotionnels non désirés (comme le Publisac), à moins que les gens ne le demandent. En ce moment, en théorie, le sac est distribué, sauf si on se retire grâce à l'affichette. Or, bien que j'affiche cet autocollant, il m'arrive d'en recevoir. En plus d'être désagréable, je trouve désolant que de la pollution de la sorte soit générée pour des fins publicitaires.

De plus, dans la situation actuelle, la faute et la responsabilité sont évidemment mises sur les épaules du citoyen — qui n'a rien demandé — ce que je trouve déplorable. C'est au citoyen de ramasser le sac distribué indûment. C'est au citoyen de le trier, pour que le papier soit à part du plastique. C'est au citoyen de le mettre dans son bac de récupération. Enfin, c'est au citoyen de mettre à la rue son bac. Il me paraît donc évident que le fardeau devrait être renversé ; c'est au pollueur de payer.

De ce fait, JE TROUVE JUSTIFIÉ L'INTERDICTION DE LA DISTRIBUTION par défaut des sacs promotionnels non désirés. Ils doivent être distribués sur demande. Après tout, je me permettrais cette métaphore : que dirait-on si le Journal de Montréal ou La Presse étaient distribués à tous les ménages SAUF si on le demande ? Aussi saugrenu que cela ne puisse paraître, c'est pourtant la situation actuelle des sacs promotionnels, et cela doit cesser.

Dans l'optique où la science est claire et que l'opinion citoyenne s'est fait entendre le 27 septembre dernier, à raison du tiers de la population de l'île de Montréal (un demi-million de personnes), je me positionne EN FAVEUR DE L'ARRÊT DE LA DISTRIBUTION des sacs promotionnels, qui utilisent ressources, temps et argent à mauvais escient.

La situation est grave et se doit d'être corrigée. Les citoyens doivent se faire entendre. En tant que collectivité, nous devons agir maintenant et de façon concrète. Cette initiative citoyenne est on ne peut plus concrète. Un geste à la fois, certes, mais chaque geste compte.

Je me soucie des changements climatiques, et je pense que le gaspillage lié aux circulaires pourrait être réduit à Montréal, ainsi que dans tout le Québec. Je demande donc, par la présente :

- Qu'on ne livre des circulaires que là où un logo d'autorisation est affiché ;
- Que l'on bannisse tout sac de plastique pour les circulaires ;
- Que l'on fasse respecter le règlement avec des amendes.

Soyez une fois de plus assurée de ma sincérité et de mon engagement. Je ne peux me déplacer ni produire une étude détaillée, puisque j'agis à titre d'indépendant ; personne ne me paie pour dire ce que je pense.

En espérant assister à des changements proactifs et positifs,

Marc-Antoine Gignac